Image not found or type unknown

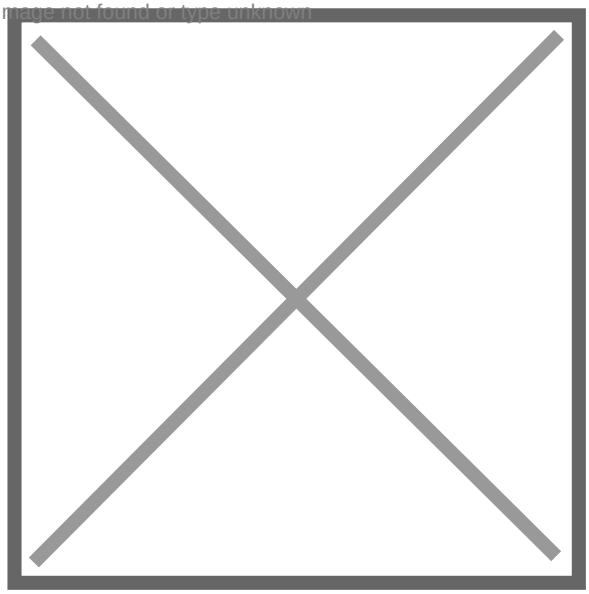

Mise a pied conservatoire en vue d'un licenciement

Par **anna**, le **08/06/2009** à **17:12**

Bonjour,
Mon mari travail dans l'enseigne xxxxxxxxxxxxxxxxxxx ,son patron vient de le mettre à pied à titre conservatoire en vue d'un licenciement pour faute grave. J'ai entendu dire qu'il aurait menacer 2 employes .En lui posant la question ,il m'a repondu que c'etait un mensonge.Un peut plus tard ,j'ai remarquer qu'un des employe qui avait raconte que mon mari l'avait menace ,a pris aujour d'aujourd'hui sa place aux fruits et legumes.sachant que mon mari est syndiqué,et que la personne ayant pris sa place m'avait menacé la veilledut faite que je suis delegue syndical, de represaille si je ne quittait pas mon syndicat.que devons-nous faire vut qu'il a rendez-vous jeudi pour un entretien ,pour lui assignier son licenciement et les raisons?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés